



n° 2209

**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 13 mai 2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse**.

Lors de la préparation de la rentrée scolaire au Luxembourg, l'impact négatif que l'enseignement à distance risque d'avoir sur les inégalités au niveau des compétences scolaires a occupé une place centrale dans les débats tant parlementaire que public.

Quant à la France, le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) vient de publier à ce sujet sa liste de recommandations pédagogiques pour accompagner le confinement et sa sortie. Il y déplore entre autres une pénurie d'études chiffrées sur les conséquences du confinement et de l'« école à la maison ». Pour pallier à ce manque, le CSEN recommande la réalisation de deux enquêtes, l'une auprès des familles et l'autre auprès des enseignants. Il souligne en outre l'importance de la collecte combinée de données quantitatives et qualitatives afin de pouvoir tenir compte des situations d'enseignement innovatrices et complexes éprouvées à travers le confinement et la sortie.

La question des inégalités scolaires et sociales est l'un des fils rouges parcourant l'analyse du CSEN. Dans cet ordre d'idées, le Conseil liste une « discipline émergente » parmi ses recommandations, à savoir l'éducation à la lecture critique des médias, domaine de compétence dont le lien aux inégalités socio-économiques des familles aurait ressorti clairement des expériences d'enseignement à distance. Cette compétence revêt d'une importance particulière en cette période où la compréhension de l'actualité et l'adoption de gestes responsables par les jeunes sont cruciales.

À propos du Luxembourg, l'Agence nationale pour l'Information des Jeunes (ANJI) vient de publier son rapport sur les Assises de l'Information Jeunesse qui ont eu lieu les 24 et 25 octobre 2019. Un des trois constats principaux de ce rapport est précisément le manque de compétences et de ressources des jeunes pour s'informer de manière objective via les médias.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Monsieur le Ministre peut-il confirmer que la problématique du creusement potentiel d'inégalités scolaires figurera parmi les priorités de toutes les études et évaluations relatives aux effets du confinement et plus particulièrement à l'enseignement à distance ?**

2. **Monsieur le Ministre entend-il approfondir l'analyse des effets de l'enseignement à distance afin d'en identifier ses forces et faiblesses ? Quelle sera la méthodologie par laquelle cette analyse sera réalisée le cas échéant ?**
3. **Des enquêtes auprès de familles et d'enseignants telles que revendiquées par le CSEN en France figurent-elles parmi les approches envisagées au Luxembourg ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre prévoit-il appliquer une méthodologie mixte, à savoir quantitative et qualitative, au vu de la complexité des questionnements ?**
4. **Monsieur le Ministre peut-il confirmer le manque de compétences et de ressources du côté des jeunes pour s'informer de manière objective via les médias, tel que relevé par l'ANJI ? Quelles sont le cas échéant les démarches que Monsieur le Ministre veut mettre en œuvre afin de remédier à cette problématique ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



**Josée Lorsché**  
Députée

**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 2209 de Madame la Députée Josée Lorsché**

**Ad 1)**

Dès le début du confinement, le personnel enseignant et socio-éducatif a entrepris, en coopération avec les directions de région, les efforts nécessaires pour assurer un encadrement efficace de tous les élèves fréquentant les écoles fondamentales publiques. Grâce à l'étroite collaboration entre tous les membres de la communauté scolaire, une croissance des inégalités scolaires a su être évitée par, entre autres, les mesures suivantes :

- La mise en place d'un enseignement à distance par les enseignants proposant à leurs élèves des activités tenant compte du rythme d'apprentissage de ces derniers ainsi que l'évaluation régulière des mesures d'encadrement en vue de les adapter davantage aux besoins de chaque élève. Dans le cadre de ces activités, les enseignants ont pu recourir aux ressources (vidéos pédagogiques, applications, exemples d'activités, etc.) élaborées par le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) en collaboration avec ses partenaires et mises à disposition sur le site [www.schouldoheem.lu](http://www.schouldoheem.lu). Les étudiants du bachelor professionnel en Sciences de l'Éducation ont conçu, en se référant au plan d'études luxembourgeois, et mis à disposition de la communauté scolaire des vidéos pédagogiques visant à soutenir le développement des compétences des élèves des cycles 1 à 4. La mise à disposition d'un accès aux applications reprises dans « Office 365 » à tous les élèves et agents intervenant dans une école fondamentale luxembourgeoise publique a favorisé la communication entre les différents partenaires de la communauté scolaire.
- L'accueil ponctuel en cas de besoin de certains élèves par le personnel des directions et les titulaires de classe dans les locaux de la direction de région ou dans les écoles pour leur fournir des explications supplémentaires quant aux activités à réaliser dans le cadre de l'enseignement à distance.
- La prise en charge individualisée à partir du 20 avril 2020, après concertation avec les parents et dans le respect des recommandations sanitaires, de certains élèves par le personnel enseignant et socio-éducatif dans les locaux des directions de région ou dans les écoles pour les soutenir dans la réalisation des tâches confiées dans le cadre de l'enseignement à distance.
- La détermination des contenus essentiels à développer prioritairement pour assurer la continuité des apprentissages des élèves.
- La mise à disposition, le cas échéant, du matériel informatique par les autorités communales aux élèves pour faciliter à ces derniers la participation à l'enseignement à distance et pour les encourager à exploiter les applications recommandées par mon ministère.

Dans le cadre de l'enseignement en alternance organisé depuis le 25 mai 2020 dans les écoles fondamentales luxembourgeoises, les élèves sont pris en charge en petits groupes d'un maximum de 10 élèves aux premier et deuxième cycles et de 12 élèves aux troisième et quatrième cycles, ce qui favorise un accompagnement axé davantage sur les besoins individuels de chaque élève. Parallèlement, mon ministère a mis à disposition des directions de région du personnel encadrant supplémentaire qui intervient dans les différentes écoles pour soutenir les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des mesures de différenciation. L'enseignement en alternance constitue par conséquent une stratégie efficace pour remédier à des lacunes éventuelles provenant de la période

du confinement et pour éviter, en complément aux actions susmentionnées, une croissance des inégalités scolaires.

Même si tous les acteurs de l'éducation nationale, y compris les parents, ont fourni un effort collectif considérable pour assurer la meilleure continuité possible des apprentissages, la question des inégalités devra néanmoins être approfondie par les chercheurs. La question d'une éventuelle aggravation des inégalités scolaires dues au confinement et à l'enseignement à distance devra ainsi être prise en considération dans le cadre d'études et d'évaluations visant à analyser les effets et conséquences de la situation vécue par les élèves et leur familles ces derniers mois.

### **Ad 2 + 3)**

Mes services et les directions de région ont mené en continu, en collaboration avec les membres de la communauté scolaire, une analyse sur l'efficacité des mesures mises en place dans le cadre de l'enseignement à distance et ils ont régulièrement transmis aux enseignants, par exemple dans le cadre des échanges réguliers avec les présidents des comités d'école et les coordinateurs de cycle, des recommandations et des exemples de bonne pratique. En cas de difficultés, les enseignants et les parents ont eu la possibilité de contacter la direction de région compétente qui s'est efforcée à proposer une adaptation de l'enseignement à distance, le cas échéant, en collaboration avec les autorités communales, pour assurer une prise en charge efficace de tous les élèves. Grâce à l'étroit suivi assuré par mes services et les directions de région ainsi que la réactivité des autres membres de la communauté scolaire, les obstacles gênant les activités offertes lors de l'enseignement à distance ont rapidement pu être détectés et il a été procédé aussitôt à l'élaboration de stratégies susceptibles de remédier aux difficultés constatées. Une analyse régulière des expériences vécues par les différents membres de la communauté scolaire dans le cadre de l'enseignement à distance tout au long du confinement, a donc eu lieu.

Différentes études scientifiques actuellement réalisées par l'Université du Luxembourg (<http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-presse/2020/06/10-etudes-covid19/index.html>) se penchent sur les conséquences de la crise liée au COVID-19 dans le secteur de l'éducation et cherchent à savoir notamment comment les enfants et les jeunes ont vécu les mesures de distanciation sociale ou quelle influence l'apprentissage à domicile a eu sur leur bien-être et sur leurs études. L'étude [COVID-KIDS](#) a été développée pour recueillir les témoignages d'élèves âgés de 6 à 16 ans et analyser comment ils vivent la période de pandémie, au Luxembourg et ailleurs dans le monde. L'équipe de recherche réalise des entretiens de groupe et mène une enquête en ligne à grande échelle auprès des élèves. Les résultats pourront servir à améliorer la prise en charge scolaire, sociale et psychologique des enfants et des jeunes en cas de crises similaires.

D'autres études visent à analyser l'impact de la fermeture des écoles et de l'apprentissage à distance, essentiellement en ligne, sur les inégalités en matière d'éducation en comparant la situation du Luxembourg, de la Finlande et de l'Estonie (*Why flipping the classroom is not enough: Curriculum making after the pandemic*).

Lors de la prochaine édition des Épreuves standardisées (ÉpStan), qui se déroulera en novembre 2020, certaines variables supplémentaires en relation avec le COVID-19 seront recueillies pour mieux comprendre l'impact de la pandémie sur les performances et les disparités et pour expliquer certaines anomalies éventuelles dans les résultats.

Début avril 2020, le Fonds National de la Recherche (FNR) a lancé un programme de financement ambitieux pour soutenir des projets de recherche dans le cadre de la pandémie.

#### Ad 4)

Des études comme [PISA](#) et [ICILS](#) confirment les constats de l'ANIJ, puisqu'elles relatent des lacunes dans le domaine de la littéracie numérique, tant chez les élèves au Luxembourg que dans de très nombreux autres pays.

Le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental prévoit dans le domaine de l'éducation des médias que les élèves soient menés entre autres à « *sélectionner et utiliser judicieusement les offres des médias* » et à « *détecter et évaluer les conditions de production et de diffusion des médias* ». Dans le domaine « *Démarches mentales* », les élèves découvrent les stratégies favorisant la recherche, le traitement et l'utilisation de l'information. Les élèves découvrent dans le cadre de ces activités le monde des médias et ils sont sensibilisés à recourir à différentes sources d'information et, le cas échéant, à des supports variés pour s'informer sur les sujets d'actualité ou pour déterminer les informations essentielles dans le cadre d'une recherche.

En complément au plan d'études, le SCRIPT a publié le *Guide de référence pour l'éducation aux et par les médias* qui offre aux enseignants et aussi aux éducateurs un cadre pratique, destiné à les aider à sensibiliser et former les jeunes à l'usage des médias, dans une approche transversale. Le site internet [www.edumedia.lu](http://www.edumedia.lu) complète ce guide en proposant des supports pédagogiques moyennant le *Passeport médiatique* qui documente les compétences médiatiques des élèves. Parallèlement, l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) propose des formations continues dans le domaine de l'éducation aux médias au personnel enseignant et socio-éducatif.

Afin de soutenir les élèves dans le développement des compétences numériques requises, mon ministère a lancé en février 2020 l'initiative *einFach digital – Zukunftskompetenze fir staark Kanner*.

La mise en œuvre de la stratégie pour l'éducation aux médias prévoit entre autres l'introduction du coding à l'école fondamentale dès la prochaine rentrée ainsi que l'introduction de la fonction d'instituteur spécialisé en compétences numériques (I-CN). Ceux-ci ont pour mission de soutenir, de conseiller et d'assister le personnel enseignant et éducatif ainsi que les autres acteurs faisant partie de la communauté scolaire dans toutes leurs démarches pédagogiques, notamment en ce qui concerne le cadre de l'éducation aux et par les médias et l'implémentation du coding et de la pensée computationnelle auprès des élèves. Les I-CN mettront davantage en œuvre des activités souvent à caractère transversal visant à développer auprès des élèves les stratégies qui leur permettent de s'informer de manière objective via les médias. L'enseignement du coding fait partie d'un concept global d'éducation aux médias et par les médias, lequel engage l'ensemble des enseignants et des disciplines scolaires.

À l'enseignement secondaire, il est prévu d'introduire une nouvelle discipline appelée sciences informatiques (*computer sciences*) dans les classes inférieures dès la rentrée en 2021.